



Objectifs pédagogiques

- Approfondir le référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » pour en assurer une bonne maîtrise.
- Aller plus loin dans les travaux pratiques, donner des compléments d'information sur les évolutions du domaine et leurs retranscriptions dans le référentiel de formation pour garantir une bonne animation pédagogique.



Remarque :

Un formateur reconnu par Qualit'EnR depuis trois ans doit, à partir de la quatrième année, valider pour une durée de 4 ans ses connaissances devant un jury. Ce stage permet de valider les compétences du formateur pour le référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel ».

Public

Formateur ayant été validé par un jury de formateurs sur le référentiel « Pompe à chaleur en habitat individuel »

Pré-requis

Pour participer à cette formation, le formateur doit avoir été agréé par Qualit'EnR sur la formation « Pompe à chaleur en habitat individuel ».

Durée & période

- 2 jours de 8 heures + ½ journée de jury, soit 21 heures par stagiaire
- Le planning de cette formation est disponible à l'adresse suivante : <http://www.formation-enr.org>
- Inscription possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, sous condition de places disponibles

Moyens pédagogiques, techniques & d'encadrement

- **Modalités**
 - L'approfondissement du référentiel de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » est organisé pour 10 stagiaires maximum.
- **Moyens pédagogiques**
 - Le support de formation est fourni à tous les stagiaires avant la formation.
 - Première journée consacrée à la reprise en main de la partie théorique du référentiel de formation, à des points que le stagiaire ne considère pas totalement maîtrisés afin d'en lever tout doute.
 - Deuxième journée consacrée à la partie pratique sur l'ensemble des TP du référentiel de formation.
- **Moyens d'encadrement**
 - Experts en pompes à chaleur de Qualit'EnR, avec une forte expérience de chantier et de formation.
- **Matériels**
 - La plateforme pédagogique possède tous les éléments conformes au cahier des charges de formation « Pompe à chaleur en habitat individuel » de Qualit'EnR.

Contenu

- Contexte réglementaire et marché des PAC
- Principe de fonctionnement et différents types d'installations de PAC
- Incitations financières et dossier administratif à remettre au client
- Dimensionnement d'une installation PAC et choix de configuration adaptée
- Installation (circuit hydraulique, frigorifique, systèmes aérauliques, géothermiques,1/2

- électriques, acoustique)
- Mise en service et mesure
- Entretien et maintenance
- Diagnostic des pannes

Évaluation & suivi

- **Evaluation**

- Passage devant un jury : présentation d'une partie de la formation destinée aux professionnels de l'installation de pompes à chaleur, et réponses aux questions du jury, composé d'un formateur et d'un installateur référents.

Le jury aura pour objectif d'évaluer les connaissances techniques du stagiaire, sa maîtrise du référentiel « Pompe à chaleur en habitat individuel », sa capacité à présenter le contenu du référentiel ainsi que la qualité des réponses aux questions du jury.

- **Suivi**

- Convention de formation envoyée à chaque stagiaire avant la tenue du stage.
- Feuille de présence émargée par les stagiaires et le formateur.
- Questionnaire d'évaluation du stage rempli par chaque stagiaire à la fin de la formation.
- Attestation de stage transmise à chaque stagiaire après la formation.
- Résultats envoyés à chaque stagiaire après la formation.

- **Sanction visée**

- Dans le cas où le formateur réussit l'évaluation, il recevra une attestation d'agrément de Qualit'EnR pour la formation « Pompe à chaleur en habitat individuel », valable 4 ans.

Coût

1 300 € HT par personne pour les 3 jours, incluant les frais de jury.

250 € HT par personne pour un passage en jury de rattrapage ou en candidat libre.

Inscription

Faire une demande :

- par courriel : formation@qualit-enr.org
- par téléphone : 01 48 78 21 23

Personne en situation de handicap : contacter le référent handicap lors de l'inscription :

- par courriel : formation@qualit-enr.org
- par téléphone : 01 48 78 21 23



Référent pédagogique et handicap : Maxence Olivard

Association Qualité Énergies Renouvelables
24 rue Saint Lazare
75009 PARIS
www.qualit-enr.org

SIRET : 489 907 360 000 49

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43 954 75 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.